Communiqué de presse
13 mai 2015

Le Groupe ajuste sa fourchette de résultat net récurrent part du Groupe 2015 suite à la mise à jour de la durée d'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2

Electrabel, filiale de GDF SUEZ, a annoncé ce jour avoir revu la durée d'indisponibilité des centrales nucléaires belges Doel 3 et Tihange 2 au 1er novembre 2015, conformément à ses obligations en matière de transparence. Cette mise à jour fait suite aux détails communiqués par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire sur le processus d'analyse du dossier des cuves de Doel 3 et Tihange 2.

L'impact du non fonctionnement des deux centrales sur le résultat net récurrent part du Groupe est estimé à environ 40 millions d'euros par mois.

Le Groupe ajuste en conséquence pour 2015 sa fourchette de **résultat net récurrent part du Groupe**[1] de 0,15 milliard d'euros, correspondant aux quatre mois supplémentaires de non fonctionnement, avec une fourchette désormais comprise entre 2,85 et 3,15 milliards d'euros[2], à climat moyen en France. Cet objectif repose sur une estimation d'Ebitda et de résultat opérationnel courant[3] de respectivement 11,55 à 12,15 milliards d'euros et 6,65 à 7,25 milliards d'euros.

Par ailleurs, le Groupe confirme :

- un ratio dette nette/Ebitda inférieur ou égal à 2,5 x et le maintien d'une notation de catégorie « A » ;
- un dividende au titre de 2015 avec un taux de distribution de 65-75 % (pay-out)[4] et un minimum de 1 euro par action, payable en numéraire. Le Conseil d'administration a ainsi décidé le principe d'un acompte sur dividende de 0,50 euro par action au titre de l'exercice 2015, qui serait versé le 15 octobre 2015.

Annexe : Communiqué de presse Electrabel du 13 mai 2015

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. Le Groupe propose des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO_2 et une expertise unique dans quatre secteurs clés : la production indépendante d'électricité, le gaz naturel liquéfié, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. ENGIE compte 152 900 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2014 de 74,7 milliards d'euros. Coté à Paris, Bruxelles et Luxembourg, le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, ASPI Eurozone, Euronext Vigeo Eurozone 120, Vigeo World 120, Vigeo Europe 120 et Vigeo France 20.

Contact presse :
Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35
Tél. Belgique : +32 (0)2 510 22 76 70
Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :
Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29
Courrier électronique : ir@engie.com

ENGIEgroup

[1] résultat net hors coûts de restructurations, MtM, dépréciations d'actifs, cessions, autres éléments non récurrents et impacts fiscaux associés et contribution nucléaire en Belgique. Cet objectif repose sur des hypothèses de climat moyen en France, de répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, de redémarrage de Doel 3 et Tihange 2 le 1er novembre 2015, d'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement macro-économique, d'hypothèse de prix des commodités basées sur les conditions de marché à fin décembre 2014 pour la partie non couverte de la production et de cours de change moyens suivants pour 2015 : €/$: 1,22, €/BRL : 3,23
[2] la fourchette initiale sur la base d'un redémarrage le 1er juillet 2015 était de 3,0 à 3,3 milliards d'euros
[3] après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence
[4] sur la base du résultat net récurrent, part du Groupe

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 13 mai 2015

Mise à jour de la durée d'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2

Electrabel informe qu'elle a revu la durée d'indisponibilité de Doel 3 et Tihange 2 au 1er novembre 2015, conformément à ses obligations en matière de transparence. Cette mise à jour fait suite aux détails communiqués par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire sur le processus d'analyse du dossier des cuves de Doel 3 et Tihange 2.

L'AFCN a confirmé qu'elle analysera avec sa filiale technique Bel V le dossier en ayant recours à l'expertise spécifique de l'organisme de contrôle agréé AIB Vinçotte (pour le thème de « Techniques d'inspection par ultrasons : détection, mesure et localisation des indications de défauts »), de l'International Review Board (pour le thème de « Propriétés des matériaux présentant des défauts dus à l'hydrogène : impact de l'irradiation & transposabilité des résultats des essais aux cuves des réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 ») et d'une équipe de recherche externe (pour le thème de « L'intégrité structurelle d'une cuve présentant des défauts dus à l'hydrogène »).

L'AFCN qui recueillera les avis des différentes parties et décidera ensuite si elle autorise Electrabel à redémarrer les réacteurs de Doel 3 et Tihange 2 a estimé que ce processus durerait encore quelques mois.

Sur base de ces éléments, Electrabel estime que la période d'indisponibilité doit être adaptée et a mis à jour l'information pour le marché via le site internet GDF SUEZ Transparency.

Pour rappel, dans le cadre du programme de suivi des cuves de Doel 3 et Tihange 2, Electrabel a d'initiative mis à l'arrêt les deux réacteurs le 25 mars 2014. Depuis lors, l'entreprise a mobilisé en interne du Groupe ENGIE et en externe une forte expertise pour réaliser plus de 1500 tests sur échantillons. Une centaine de personnes sont impliquées dans le processus parmi lesquels, une vingtaine d'experts internationaux. Ces travaux constituent une première mondiale dans l'industrie nucléaire. La prochaine étape consiste à présent en la rédaction du dossier de justification (Safety case). Pour en expliquer la portée exacte, Electrabel communiquera en toute transparence sur les tests effectués une fois le dossier remis aux autorités.

Electrabel rappelle que la décision de redémarrage est du ressort de l'AFCN.

PRESS ELECTRABEL

Geetha Keyaert
☎ + 32 2 518 65 04

press@electrabel.com

www.electrabel.com

Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.